

17 oct 2026 -08:57

Appartient à Conseil des ministres du 16 octobre 2026

Désignation du directeur du Bureau permanent de la Commission internationale pour l'épreuve des armes à feu

Sur proposition du ministre de l'Economie David Clarinval, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal visant à désigner le directeur du Bureau permanent auprès de la Commission internationale permanente pour l'épreuve des armes à feu portatives (CIP).

La CIP a pour mission de définir la nature ainsi que les modalités d'exécution des épreuves auxquelles doivent être soumises les armes à feu portatives, de même que les procédures de contrôle des munitions destinées à ces armes, en vue de garantir la sécurité de l'utilisateur.

Le colonel Johan Gallant, actuel chef de département à l'Ecole Royale Militaire, est désigné en tant que directeur du Bureau permanent auprès de la CIP.

Le projet d'arrêté royal est transmis pour accord aux États signataires de la Convention pour la reconnaissance réciproque des poinçons d'épreuves des armes à feu portatives, via le service des Traités du SPF Affaires étrangères.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, Vice-premier ministre et ministre de l'Emploi,
de l'Economie et de l'Agriculture
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Caroline Dubois
Porte-parole (FR)
caroline.dubois@clarinval.belgium.be

Koen Peumans
Porte-parole (NL)
koen.peumans@clarinval.belgium.be